

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

182

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 26^e jour du mois d'octobre 2022 à 18 h 30 à la bibliothèque.

Présences : Mme Chantal Bélanger, parent 2^e substitut
Mme Annie Hébert, parent
Mme Fabienne Joly, parent
Mme Dominique Lacroix, parent 1^{er} substitut
Mme Claudia Morin, parent
Mme Myra Vigneault, parent
Mme Bianca Cliche, enseignante
Mme Véronique Laberge, enseignante
M. Jeff Béliveau, enseignant
Mme Nathalie Lessard, représentante des employés de soutien
Mme Joannie Bouliane-Blais, représentante des professionnels
Mlle Marianne Moffatt, présidente du conseil des élèves
Mlle Jade Gosselin, vice-présidente du conseil des élèves

Absences motivées : M. Luc Dion, enseignant substitut
Mme Nathalie Bastarache, représentante des membres de la communauté
M. Robert Ouellet, directeur adjoint

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, directrice
Mme Chantal Fillion, directrice adjointe
M. Patrick Saint-Jacques, directeur adjoint par intérim
M. Frédéric Laroche, adjoint administratif

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Maryse Talbot souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette première rencontre. Nous faisons un tour de table pour permettre à chacun des membres de se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Maryse Talbot fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout au point varia :

13.1 : Retour sur le confinement barricadé.

CET-1178

Sur la proposition de Myra Vigneault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme modifié.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022
4. Affaires en lien avec le procès-verbal
5. Élections à la présidence et à la vice-présidence
6. Postes vacants
7. Correspondance
8. Période de questions réservée au public (15 minutes)
9. Projet du conseil d'établissement
10. Questions administratives :
 - 10.1 Formation obligatoire des membres
 - 10.2 Adoption des règles de régie interne (document)

- 10.3 Dépôt du plan de travail et des dates de rencontres (documents)
- 10.4 Formulaire de dénonciation d'intérêts (document)
- 10.5 Choix des représentants de la communauté
- 10.6 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)
- 10.7 Politique d'utilisation des locaux (approbation)
- 10.8 Les étapes et les rencontres parents-enseignants
- 10.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (information)
- 10.10 Liste et actes d'établissement (information)
- 11. Questions éducatives :**
 - 11.1 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (adoption)
- 12. Rapport d'activités :**
 - 12.1 Compte rendu du représentant au comité de parents
 - 12.2 Compte rendu du conseil des élèves
 - 12.3 Mot de la direction et de l'équipe-école
- 13. Varia**
 - 13.1 Retour sur le confinement barricadé
- 14. Période de questions réservée au public (15 minutes)**
- 15. Date de la prochaine rencontre**
- 16. Levée de l'assemblée**

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022

CET-1179

Sur la proposition de Véronique Laberge, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 juin 2022 comme présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Aucun suivi.

5. Élections à la présidence et à la vice-présidence

Maryse Talbot agira comme présidente des élections.

18 h 40

Madame Talbot déclare les élections ouvertes.

Élection à la présidence :

Mme Claudia Morin propose Mme Annie Hébert.
Mme Fabienne Joly appuie la proposition.

Mme Annie Hébert accepte.

Élection à la vice-présidence :

Mme Claudia Morin propose Mme Myra Vigneault.
Mme Joannie Bouliane-Blais appuie la proposition.

Mme Myra Vigneault accepte.

Félicitations à mesdames Annie Hébert et Myra Vigneault.

18 h 42

Mme Maryse Talbot déclare la fin des élections.

Madame Annie Hébert poursuit l'animation pour le reste de la rencontre.

6. Postes vacants

Lors de notre assemblée générale annuelle, M. Michel Aubin, enseignant, avait manifesté son intérêt pour siéger au conseil

d'établissement (C.É.), à titre de parent. Comme il est enseignant à la polyvalente, il ne peut être un membre parent.

Pour que M. Aubin puisse siéger comme enseignant, nous offrons aux deux parents substitués l'opportunité, s'ils le désirent, de siéger pour un mandat de parent régulier de deux ans. Ainsi, nous conserverions l'équilibre parents-enseignants au conseil.

Madame Dominique Lacroix accepte de ne plus être parent substitut et choisi le mandat de parent pour deux ans.

Merci madame Lacroix. Nous informerons M. Aubin qu'il pourra siéger au conseil en tant qu'enseignant, s'il le désire toujours. Dans ce cas, nous pourrions contacter Mme Christina Vachon, qui avait nommé son intérêt pour siéger en tant que parent substitut, étant donné ses engagements personnels.

7. Correspondance

Nous avons reçu une invitation pour *Les olympiades québécoises des métiers et des technologies*, qui se dérouleront à Québec. Nos élèves de l'unité de rattrapage (UR) y ont participé, il y a quatre ans, dans le cadre de leur parcours scolaire. Nous transmettrons l'invitation aux enseignants d'UR et de la conseillère d'orientation.

8. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

9. Projet du conseil d'établissement

Madame Hébert nomme que dans ce volet, nous avons souvent offert des conférences aux parents. En septembre dernier, une pièce de théâtre a été présentée dans les trois secteurs du CSSHC, mais elle n'a pas eu le succès escompté.

Pour cette année, nous avons déjà quelques offres de conférences. D'ailleurs, une proposition de partenariat avec le Centre d'études aux adultes (CEA) nous a été faite pour présenter une conférence sur la motivation. Nous demandons aux membres s'ils ont de l'intérêt pour cette conférence. La réponse est oui. Nous contacterons Mme Liane Arsenault du CEA, pour continuer la démarche.

Le thème, projet du conseil d'établissement, demeure ouvert à chaque rencontre. Les membres sont invités à proposer leurs idées ou leurs projets.

10. Questions administratives

10.1 Formation obligatoire des membres

Madame Talbot nous informe qu'avec la nouvelle loi, les membres du conseil doivent faire une formation obligatoire. Cette dernière se fait par Internet sur le site du ministère de l'Éducation. La formation consiste dans le visionnement de courtes capsules sur Internet ou la lecture de fiches thématiques. Le lien pour y accéder a été inclus dans le courriel d'invitation, que vous avez reçu pour cette rencontre.

D'ailleurs, nous avons remis aux nouveaux membres le document qu'ils devront compléter et remettre à la direction après leur formation. Ceux qui ont déjà complété la formation n'ont pas à la refaire.

Veillez noter qu'il arrive qu'avant une rencontre du conseil, nous vous suggérons de visionner une capsule ou de lire une fiche thématique pertinente à la rencontre à venir.

10.2 Adoption des règles de régie interne (approbation)

Les membres ont reçu le document par courrier électronique et ils ont pu en prendre connaissance. Par rapport à l'an dernier, madame Talbot

mentionne que nous avons enlevé la partie qui contenait le décret en lien avec la Covid.

Q : Est-ce que nous pourrions ou ne pourrions plus faire de rencontres via la plateforme TEAMS?

R : Cela demeure permis. Par exemple, si nous avons une rencontre planifiée et que la météo est défavorable aux déplacements, nous pourrions suggérer aux membres une rencontre via la plateforme TEAMS.

Un membre souligne que nous devrions enlever à la fin du document, au point 17, les deux paragraphes concernant des frais de gardiennage pour un colloque et des frais de repas, car cela relève davantage du comité de parents.

CET-1180

Sur la proposition de Fabienne Joly, il est résolu d'adopter les règles de régie interne après avoir modifié le point 17 comme demandé.

10.3 Dépôt du plan de travail et dates des rencontres (approbation)

Le plan de travail a été envoyé aux membres pour consultation. À leur arrivée, nous leur avons remis une copie papier modifiée, car nous y avons apporté une correction. Ce document indique les dossiers que nous traiterons et à quel moment ils le seront.

CET-1181

Sur la proposition de Myra Vigneault, il est résolu d'adopter le plan de travail comme présenté.

Nous présentons le calendrier des rencontres que tous ont préalablement reçu. Une date de rencontre en janvier 2023 reste à être fixée par les membres. La date du mardi 24 janvier 2023 est retenue pour la rencontre de janvier.

CET-1182

Sur la proposition de Claudia Morin, il est résolu d'adopter le calendrier des rencontres en y inscrivant la rencontre du mardi 24 janvier 2023.

10.4 Formulaire de dénonciation d'intérêts (document)

Le document a été envoyé à tous les membres, et nous leur en avons remis une copie papier au début de la rencontre. Nous leur demandons de bien vouloir le compléter et de le remettre avant de quitter de la rencontre.

10.5 Choix des représentants de la communauté

Madame Talbot nous informe que Mme Nathalie Bastarache siègera à nouveau cette année en tant que représentante des membres de la communauté. Madame Bastarache fait partie d'un organisme avec lequel nous sommes en partenariat.

Madame Talbot nous informe qu'il est possible d'avoir jusqu'à deux représentants pour la communauté. Si quelqu'un a un nom à proposer, simplement nous en informer pour que nous puissions contacter la personne.

10.6 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)

Monsieur Frédéric Laroche nous informe que le budget du conseil est de 656 \$ pour l'année. Nous devons soustraire à ce montant la somme de 300 \$ pour les prix de présence offerts lors de notre assemblée générale annuelle des parents. Le solde est maintenant de 356 \$.

La somme restante couvrira le remboursement des frais de déplacement et les frais de garde des membres. Ces derniers devront produire un rapport à la fin de l'année, pour réclamer leurs frais.

10.7 Politique d'utilisation des locaux

Monsieur Frédéric Laroche nous présente le document. Ce dernier explique le mode de fonctionnement pour la location et la charte des prix. Les prix de location demeurent les mêmes, toutefois il y a une hausse en ce qui a trait à la surveillance et à la conciergerie, car nous devons respecter la convention collective des employés.

Q : Avons-nous préséance sur la location des locaux ou des plateaux?

R : Oui, nous couvrons nos besoins d'abord. Pour l'auditorium, par exemple, le Comité culturel Mégantic présente son calendrier de spectacles et par la suite, nous établissons notre grille. Nous avons aussi des clients récurrents.

CET-1183

Sur la proposition de Nathalie Lessard, il est résolu d'approuver la politique d'utilisation des locaux comme présentée.

10.8 Les étapes et les rencontres parents-enseignants
(document)

Le document a été acheminé aux membres par courrier électronique. Madame Talbot nous informe que cette année nous aurons trois étapes. La première communication a été faite le 15 octobre, la première rencontre de parents est prévue pour les 17 et 18 novembre prochains et la seconde, le 16 février 2023. Le bulletin de fin d'année sera déposé sur le portail et une copie papier sera postée comme à l'habitude.

10.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
(information)

Les membres ont déjà reçu le document par courriel. Ce dernier détermine les locaux utilisés dans l'école par chacun des utilisateurs : la polyvalente Montignac et le Centre de formation professionnelle du Granit.

9.10 Liste et Actes d'établissement (information)

Nous vous avons fait parvenir par courriel que les pages du document qui concernent notre école. Il contient la liste des écoles et des centres du CSSHC ainsi que la répartition des locaux.

11. Questions éducatives

11.1 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (adoption)

Les membres ont reçu préalablement le tableau. Quelques activités sont déjà à l'horaire et d'autres pourront être ajoutées en cours d'année. Madame Talbot présente les différentes activités. Nous vous représenterons ce tableau en cours d'année. Un membre enseignant nous demande d'ajouter les dates du gala Sportif et du gala Méritas.

CET-1184

Sur la proposition d'Annie Hébert, il est résolu d'adopter le tableau des sorties éducatives comme modifié.

12. Rapport d'activités

12.1 Compte rendu du représentant au comité de parents

Madame Annie Hébert, représentante au comité de parents, nous dit que leur première rencontre a eu lieu le 17 octobre dernier. Au cours de cette première rencontre, les élections ont occupé la plus grande partie de la soirée. Madame Hébert est reconduite au poste de secrétaire.

12.2 Compte rendu du conseil des élèves

La présidente, Marianne Moffatt, nous informe que le conseil a tenu trois rencontres depuis le début de l'année scolaire. Les membres du comité élaborent leur plan d'action pour l'année. Des activités pour la journée d'Halloween sont prévues à la 5^e période, en plus de la décoration des portes de classe et il y aura la maison hantée, qui sera réalisée par les élèves de l'adaptation scolaire. Les membres travaillent déjà à la planification des activités de Noël et ils désirent souligner le 50^e anniversaire de la polyvalente Montignac. C'est à suivre.

12.3 Mot de la direction et de l'équipe-école

Madame Véronique Laberge, enseignante, débute avec les bons coups :

- Le 13 septembre dernier, les élèves d'adaptation scolaire avec leurs enseignants, Maryline Lachance et Jean-Pierre Lagueux, ont assisté à une conférence sur la généalogie à la Médiathèque Nelly Arcand. Pour certains élèves, c'était leur première visite dans une bibliothèque municipale. Très belle activité! Félicitations!

- Le 20 septembre dernier, les élèves en adaptation scolaire ont eu la chance de visiter le musée J. Armand Bombardier ainsi que de l'usine BRP à Valcourt, accompagnés de leurs enseignants, Maryline Lachance, Josée Rancourt, Bianelle Morin, Véronique Laberge, Anne-Marie Gervais, Nathalie Champoux, Gabriel Bérubé et Jean-Pierre Lagueux. Les élèves ont beaucoup apprécié cette sortie. Bravo pour cette initiative marquante!
- Le 18 octobre dernier, l'activité *Le Défi des recrues* a connu un franc succès. Il s'adressait aux élèves de la 1^{re} secondaire. Très belle participation des élèves. Merci à Mylène Pomerleau, C.O. et à la Formation professionnelle pour cette belle organisation.
- Les élèves de FPT-1 terminent la création de la maison hantée pour l'Halloween. Elle sera ouverte aux élèves de la 1^{re} secondaire et à la journée Portes ouvertes, le 29 octobre en avant-midi. Bravo à leur enseignant M. Jean-Pierre Lagueux qui dirige le projet et à mesdames Nathalie Lessard et Véronique Martel qui s'y impliquent également.
- La formation est débutée avec les élèves qui seront nos entrainants cette année. Une belle cohorte de 17 élèves impliqués dans leur milieu.
- Les ateliers sur l'anxiété offerts aux élèves de la 1^{re} secondaire.
- Des ateliers sur l'anxiété seront offerts en collaboration avec le CIUSSS avec le projet Hors Piste. Suite au dépistage fait en 1^{re} et 2^e secondaire.

Madame Talbot poursuit en soulignant l'activité de début d'année qui a été un succès et un moment positif. La vie étudiante reprend et les élèves en ont besoin. La pandémie a démotivé nos élèves et a laissé un retard scolaire pour plusieurs d'entre eux. Il est difficile pour eux de retrouver leur motivation intrinsèque. Cela a un impact sur les membres du personnel également. Nous en sommes conscients, les enseignants s'inquiètent de la réussite scolaire de leurs élèves et ils s'impliquent énormément auprès d'eux. Il y a aussi la pénurie de personnel actuelle, qui apporte une pression supplémentaire. Nous nous mobilisons tous ensemble.

Une lettre a été envoyée aux parents pour les sensibiliser au problème de l'absentéisme des élèves, plus élevé qu'à l'habitude. Cela préoccupe l'ensemble de l'équipe-école. Nous souhaitons la vigilance des parents sur cet aspect.

La poursuite des tables de travail en mathématique, en français et pour les enseignants ressources. C'est laborieux, mais cela apportera des pratiques probantes sur l'enseignement.

Il y a eu la suite de la formation sur les interventions positives, donc la phase II, qui a été offerte aux enseignants.

13. Varia

13.1 Retour sur le confinement barricadé

Un membre demande de faire un retour sur le confinement barricadé.

À la suite du confinement, l'équipe de professionnels, la policière, Annie Ruel avec les membres de la direction se sont mis en œuvre pour désamorcer la situation. Une lettre a rapidement été envoyée aux parents pour leur expliquer la situation. Le lendemain, l'équipe d'intervenants était en place pour accueillir toutes les personnes qui avaient besoin de s'exprimer, de parler avec quelqu'un. Cela autant pour les élèves que les employés. L'enquête suit son cours.

Q : Est-ce que la personne visait quelqu'un en particulier?

R : Non. L'acte n'était pas dirigé vers quelqu'un en particulier.

14. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

15. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera mercredi 30 novembre prochain.

16. Levée de l'assemblée

CET-1185

Sur la proposition de Joannie Bouliane-Blais, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 19 h 55.

Annie Hébert,
présidente

Maryse Talbot,
directrice